



**ACADÉMIE
DE BORDEAUX**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
Pôle expertises et services
Direction des examens et concours**

La Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine
Rectrice de l'académie de Bordeaux
Chancelière des universités

Pôle expertises et services
Direction des examens et
concours

DEC 1

Bureau du baccalauréat
général et technologique

Vu le code de l'éducation et ses articles D. 334-4-1 et D. 336-4-1
Vu l'arrêté du 16 juillet 2018 relatif aux épreuves du baccalauréat général et technologique à compter de la session 2021
Vu l'arrêté du 16 juillet 2018 relatif aux modalités d'organisation du contrôle continu pour l'évaluation des enseignements dispensés dans les classes conduisant au baccalauréat général et au baccalauréat technologique
Vu la note de service DGESCO en date du 28 juillet 2021 relative aux Modalités d'évaluation des candidats au baccalauréat général et technologique à compter de la session 2022

ARTICLE 1

La commission académique d'harmonisation pour les enseignements ne faisant pas l'objet d'une épreuve terminale, pour la session 2022 du baccalauréat général et au baccalauréat technologique, est composée comme suit :

- Président : Bruno FORESTIER, doyen des IA IPR
- Hélène ROCHARD, IA IPR de LV
- Linda DUPUY, IA IPR de LV
- Alix DELCROIX, enseignante LV anglais, lycée Condorcet Bordeaux
- Anne Sophie POLI, enseignante LV anglais, lycée privé de l'Assomption Ste Clothilde Bordeaux
- Dominique BEAUPUY, IA IPR Histoire Géographie
- François VERGNES, IA IPR Sciences économiques et sociales
- Marie Andrée CAZAUBON, enseignante d'histoire-géographie, lycée C Jullian Bordeaux
- Laurent JACKEL, enseignant cinéma-audiovisuel, lycée Montesquieu Bordeaux
- Felanzino AUGUSTO, IA IPR de Mathématiques
- Michel COSTE, IA IPR Sciences de la vie et de la terre
- Sabrina GAILLARDOU, enseignante Sciences de la vie et de la terre, lycée VACLAV HAVEL Bègles
- Christine LANDRON, enseignante de Mathématiques, lycée l'Assomption Ste Clothilde Bordeaux
- Christophe BERTHIER, IA IPR Sciences physiques
- Sébastien VINCENT, enseignant Sciences ingénieur, lycée Odilon Redon Pauillac)
- Thierry VESIN, enseignant biotechnologie, lycée St Louis Bordeaux
- Benoît QUELET, enseignant STMG, lycée Brémontier Bordeaux
- David DAURIAC, enseignant physique-chimie, lycée Elie Faure Lormont

ARTICLE 2

Le Secrétaire général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Bordeaux, le

